

*Date de dépôt : 1<sup>er</sup> février 2010*

## **Pétition**

### **pour une reconsidération du plan de circulation provisoire à Troinex**

Mesdames et  
Messieurs les députés,

#### **1. Le rapport d'étude du bureau d'ingénieurs CITEC est inacceptable parce qu'incomplet :**

- L'étude est limitée géographiquement à la commune de Troinex.
- L'impact sur les communes voisines n'est pas pris en compte (sécurité, report du trafic).
- L'impact sur les lignes TPG n'est pas pris en compte.
- Les points critiques déjà connus (routes de Troinex et d'Annecy, carrefour routes de Troinex-Drize) ne sont pas pris en compte.
- Le report du trafic sur le centre du village et l'école, sur le chemin Lullin et la crèche est ignoré.
- L'impact sur la mobilité de la population troinésienne au sein de la commune n'est pas pris en compte ; seuls les déplacements de la population hors du village sont retenus.
- Le projet n'attend pas la mise en place du giratoire provisoire déjà prévu au carrefour routes de Troinex-Drize pour l'ouverture du C.O. Drize (mars 2010).

#### **2. La population troinésienne a été informée , mais insuffisamment consultée :**

- Les commentaires de la séance d'information du mois de mai 2009 et ceux du forum de la Mairie n'ont pas été retenus.
- La résolution du 30 juillet 2009 émise par des conseillers municipaux de Troinex concernant la circulation de transit dans la commune de Troinex,

qui considèrent notamment que « le plan de circulation ne résoudra pas le problème du trafic de transit et qu'il complique la mobilité des habitants », n'a pas été retenue et a été reportée à la commission d'urbanisme.

- Seuls les habitants des quartiers « Saussac/Claiset/Champ-Carré » et « Roday » ont été consultés.
- Le sondage soumis à ces quartiers proposait trois emplacements possibles pour les blocs de fermeture des chemins, mais n'offrait pas l'option de désaccord total.
- Une grande partie des échanges d'informations proposés par la Mairie transite par internet et échappe aux personnes qui n'y ont pas accès (forum, rapport CITEC).

### **3. Par conséquent :**

- La sécurité n'est PAS augmentée : à l'exception des chemins fermés, l'ensemble de la commune voit sa sécurité péjorée, notamment sur le chemin de l'école et la crèche de Troinex.
- En dehors de la commune de Troinex, la sécurité est péjorée sur le chemin d'autres écoles : collège de Staël et du C.O. Drize (routes de Troinex et d'Annecy) ; C.O. Pinchat (chemins Vert et de Pinchat) notamment.
- La pollution n'est PAS diminuée : à l'exception des chemins fermés, l'ensemble de la population troinésienne est appelée à faire des détours quotidiens, dont le cumul mensuel est lourd en termes d'émission de CO<sub>2</sub>, de temps et de kilométrage.
- La fermeture de quatre chemins d'un coup, sans préparation et sans concertation avec les communes voisines est naïve.
- Les problèmes identifiés par le public lors de la séance d'information du mois de mai ont été confirmés en octobre, malgré la négation du bureau d'ingénieurs CITEC et de la DGM.
- Le quartier « Saussac/Claiset/Champ-Carré » est coupé du centre du village.
- Les personnes à mobilité réduite ne pouvant se déplacer à pied ou à vélo sont contraintes à des détours importants.
- Les parents ayant mis sur pied des covoiturages d'enfants au sein du village sont contraints à des détours importants.
- L'impact sur les communes voisines en termes d'augmentation du trafic et de pollution est important.

- L'impact sur les TPG lignes 44 et 45 en termes de retard est important.
- L'impact sur les chemins secondaires est important : par ex. c chemin Henri-Baumgartner & Fondation Clair Bois (utilisé comme raccourci pour éviter le carrefour routes de Troinex-Drize) et c chemin Vert, à Vessy ; chemin d'Humilly à la Croix-de-Rozon (utilisé comme alternative à l'axe Chapelle-Drize).

### DEMANDENT QUE :

- Le barrage du chemin de Saussac soit immédiatement supprimé et le chemin ré-ouvert sur la route d'Annecy comme précédemment.
- Le barrage du chemin de Roday soit supprimé immédiatement et :
  - le chemin soit re-ouvert en double sens entre le chemin Lullin et l'accès aux immeubles et au parking ;
  - le chemin soit mis en sens unique entre l'entrée du parking et la route d'Annecy.
- Que la population troinésienne soit entendue sur ses desiderata au moyen d'un sondage représentatif de chaque quartier de la commune.
- Que le prochain plan de circulation provisoire soit mis à l'enquête publique.
- Que l'Association des habitants de Troinex puisse suivre l'ensemble du processus et faire part des remarques de ses membres.

N.B. 764 signatures

*p.a Association des habitants de Troinex*

*Mme Sarah Dunsterville*

*Présidente*

*Chemin Lullin 13*

*1256 Troinex*